



Le castor d'Europe dans les Pays de la Loire : la reconquête de l'ouest



JEAN-CHRISTOPHE BRUN

ONCFS, Délégation interrégionale
Bretagne-Pays de la Loire (retraité) –
Nantes.

© S. Richier/ONCFS

Le castor d'Europe, présent sur l'ensemble du territoire français jusqu'au XVI^e siècle, a disparu de l'ouest de la France dès le XVII^e siècle. En 1974 est tentée sa réintroduction sur la Loire à Blois. Nous retraçons l'histoire d'une réussite étonnante, qui a permis à cet animal de retrouver les berges des rivières ligériennes.

Du déclin au retour !

Connu depuis le Miocène supérieur (Véron, 1992), le castor d'Europe (*Castor fiber*) a occupé la quasi-totalité du continent eurasiatique, tandis que son cousin le castor canadien (*Castor canadensis*) se répandait sur le continent nord-américain.

Jusqu'au XVI^e siècle, il est présent dans toute la France. Sous la pression humaine, la régression de son aire de répartition débute dès le XVII^e siècle (il disparaît alors de tout l'ouest de la France), et au début du XX^e siècle, il ne subsiste que dans la basse vallée du Rhône.

Les raisons de son déclin sont multiples (Luglia, 2013). Le castor possède une fourrure de grande qualité, son poil très dense lui conférant étanchéité et résistance ; elle a longtemps été recherchée pour confectionner divers habits, notamment des chapeaux. Autre produit

très recherché : le castoréum. Cette substance odorante produite par des glandes anales est utilisée par le castor pour marquer son territoire ; elle est réputée avoir de nombreuses qualités thérapeutiques et fait partie de la pharmacopée traditionnelle. Sa chair est aussi très appréciée. Par ailleurs, l'habitude du castor de s'attaquer aux arbres bordant les rives et aux cultures lui a valu d'être considéré comme nuisible. Des primes de destruction étaient offertes pour la capture des animaux dont les terriers menaçaient les digues dans la vallée du Rhône. On lui reprochait aussi les inondations dues à ses barrages sur les cours d'eau.

En 1891, sous la pression de quelques naturalistes, la prime de capture est annulée. En 1909, alors que la population n'atteint pas la centaine d'individus, toute capture ou destruction est interdite dans les départements où il subsiste :

Bouches-du-Rhône, Gard et Vaucluse. Le déclin du castor est enfin jugulé. De là, il recolonise naturellement et progressivement le Rhône jusqu'à Lyon, vers 1960. En 1968, il devient une espèce protégée nationalement. La loi de protection de la nature de 1976 renforce son statut, et l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection interdit la destruction ou la dégradation des barrages et gîtes.

Entre 1957 et 2002, 26 réintroductions sont menées sur différents bassins versants, à partir d'animaux capturés dans la vallée du Rhône : Rhône et affluents, Moselle, Loire, Tarn, Aube, Finistère... Ces réintroductions conduiront en majorité au succès et au retour du castor dans différentes régions françaises (Dubrulle & Catusse, 2012).

La nouvelle population de castors du bassin de la Loire

Phase de réintroduction

Le projet de réintroduction, qui est l'œuvre de la Société d'étude et de protection de la nature en Loir-et-Cher (Jollivet, 1992), reçoit en décembre 1973 un avis favorable de la commission de l'agriculture du Conseil général.

Tous les castors proviennent de captures effectuées aux alentours de Montélimar et sont lâchés, soit en terrier artificiel, soit sans préparation du terrain. Ils semblent avoir tous survécu. L'ensemble des lâchers représente 13 animaux et se répartit chronologiquement comme suit : 2 en avril 1974 ; 2 en septembre 1974 ; 2 en avril 1975 ; 3 en avril 1976 ; 4 en juillet 1976.

Les individus n'ont pas été sexés avant leur lâcher et le sex-ratio est donc inconnu.

Les lieux de lâchers ont été choisis par les naturalistes sur la Loire entre Blois et Mer, en fonction de leur qualité d'accueil apparente pour l'espèce : richesse des rives en salicacées, pérennité de la profondeur d'eau, tranquillité et présence de pièces d'eau. Ces lâchers ont été accompagnés d'une importante campagne d'information auprès des habitants et des riverains.

Phase de (re)colonisation

Dès la fin des années 1970, trois familles de castors étaient connues sur la Loire dans le département du Loir-et-Cher (Jollivet, 1986). Dans les premiers temps, l'espèce a aussi utilisé certains affluents comme le Beuvron.

Les suivis effectués par les bénévoles des associations naturalistes n'étaient alors pas suffisants pour qu'on puisse avoir une idée précise de l'étendue du territoire colonisé et de l'augmentation des effectifs de la population.

Si l'arrivée du castor sur la Loire s'est passée sans heurt, il n'en est pas de même sur les rivières et ruisseaux affluents. Ces cours d'eau sont bordés de propriétés privées et souvent de plantations d'arbres, particulièrement de peupliers. Le castor s'est heurté au mécontentement de certains riverains ne supportant pas les dégâts infligés aux arbres et aux berges. La présence du ragondin a certainement aussi contribué à freiner sa propre expansion : espèce envahissante, le ragondin cause d'importants dégâts aux berges et aux cultures proches des rives. Il peut être piégé ou détruit au fusil, et le castor souffre alors de la confusion commise par des personnes qui ne sont pas habituées à sa présence ; l'empoisonnement du

ragondin par des appâts de rodenticides anticoagulants, comme la bromadiolone ou la chlorophacinone, était aussi autorisé et le castor pouvait les ingérer.

En amont de Blois, la colonisation progressera jusqu'au barrage de Villerest à Roanne.

Étapes de la progression en aval de Blois

À partir de 1978, des habitants constatent la présence de castors dans le département de l'Indre aux alentours d'Amboise, et la capture dans une cage-piège d'un castorin apporte la preuve de l'existence d'un groupe familial dans le département d'Indre-et-Loire. Au printemps 1979, la présence d'un castor est signalée sur un affluent de la Loire au niveau de Langeais (Guillemot, 1986), soit plus de 60 km en aval des sites d'occupation connus. Cet animal ne sera pas revu, mais cela montre qu'un castor peut parcourir de très longues distances pour rechercher un territoire ou un compagnon.

En 1982-1983, la présence certaine de plusieurs familles de castors est avérée entre Amboise et Vouvray, et leur activité s'exerce particulièrement sur les îles de la Loire. Aucun indice sérieux de présence n'est rapporté en aval de Vouvray.

Au printemps 1984, la découverte d'un réfectoire de castor sur une rive de la Loire permet d'affirmer la présence de castor(s) au niveau du confluent du Cher en amont de Langeais.

Les naturalistes situent l'arrivée du castor dans le Maine-et-Loire en 1981 (Pailley *et al.*, 1991), lors de la découverte d'un cadavre sur la commune de Varennes-sur-Loire. Cet animal est-il mort à cet endroit ou son cadavre a-t-il été transporté par la Loire ? Il s'agissait en tout cas d'un solitaire, et aucun autre indice de présence n'a été relevé dans le Maine-et-Loire avant 1987.

C'est en effet en 1987 qu'est découvert un terrier-hutte accompagné d'indices de présence certaine à proximité de Saumur.

Une expansion discrète (carte 1)

En quatre ans, le castor colonise 40 km de Loire, avec l'installation confirmée d'au moins 2 groupes familiaux entre Saumur et la Bohalle. À la même époque, une famille s'installe sur le Louet sur la commune de Rochefort-sur-Loire, soit à 60 km de ses précédents sites de présence.

En 1993, 6 groupes familiaux sont identifiés sur 75 km de Loire, jusqu'en amont de Montjean. La distribution est très irrégulière, les secteurs les plus favorables semblant avoir attiré les installations permanentes. La densité est très faible,



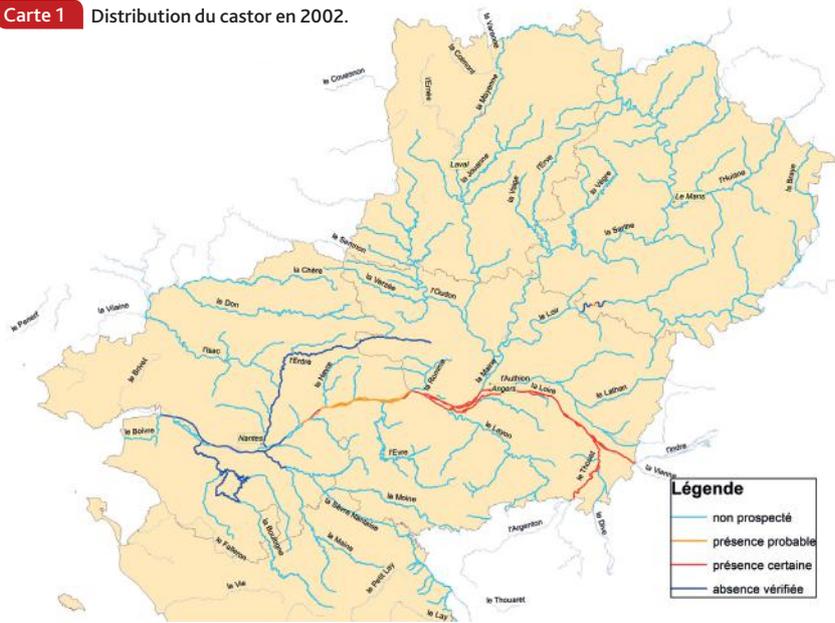
▲ Empreinte, terrier-hutte, arbre taillé « en pointe de crayon » : autant d'indices de présence du castor qui ont permis de suivre et de retracer sa recolonisation du bassin de la Loire depuis les années 1970.

avec en moyenne plus de 10 km entre 2 groupes familiaux. La population est alors estimée en Maine-et-Loire à une vingtaine d'animaux.

La progression vers l'aval sur la Loire est lente, discrète, les indices de présence sont éparés sur une longueur de berges peu propices aux prospections, principalement sur les îles.

En 1997 apparaissent les premiers indices sur le Thouet en aval de

Carte 1 Distribution du castor en 2002.



Montreuil-Bellay, et cette présence est confirmée en 2000 par l'installation d'une famille.

Dès 1998, le cadavre d'un jeune castor est relevé sur le périphérique nantais à proximité d'un pont enjambant la Sèvre sur la commune de Vertou. Il s'agit d'un animal isolé et cette présence sera sans lendemain.

En 1999, la découverte étonnante d'indices de présence est faite sur le Loir au moulin des Pins à La Flèche. Jusqu'en 2011, ce site sera le seul occupé en permanence par le castor dans le département de la Sarthe. Les castors sont présents de façon continue sur les communes de La Flèche et de Bazouge, mais les prospections menées en amont et en aval ne permettent de découvrir aucun signe de présence de l'espèce. L'origine des animaux constituant cette colonie demeure encore inconnue : ils ont pu remonter le Loir à partir de la Maine en quittant la Loire aux Ponts-de-Cé, ce qui représenterait une distance de 70 km sans utiliser, ou alors très discrètement, les rives rencontrées pourtant favorables ; une arrivée par le Loir amont en provenance du Loir-et-Cher n'est pas à exclure, comme est possible une introduction clandestine.

Sur la Loire, des individus exploitent sporadiquement les berges et les îles jusqu'en 2002, où des indices de présence certaine sont relevés en amont de Nantes sur les communes du Cellier et de Mauves en Loire-Atlantique, et de La Varenne en Maine-et-Loire.

En 2003, un castor vivant est vu au cœur des marais de Goulaine (Didier Montfort, com. pers.) ; mais les prospections menées permettront de conclure à son absence les années suivantes, et ce, jusqu'en 2012.

Une densification progressive (carte 2)

Sur la Loire, la population se densifie alors quelque peu, sans toutefois étendre son aire de répartition. Sa présence est maintenant constante de Montsoreau à Varades et au pied des coteaux de Mauves, ainsi que sur le Thouet. Elle est plus diffuse entre Varades et Mauves.

En 2004 apparaissent les premiers indices de présence sur le Hâvre, affluent de la Loire à Oudon. Ils seront confirmés l'année suivante par la découverte d'un terrier-hutte. Malgré les fortes crues hivernales inondant la vallée qui obligent les animaux à reconstruire annuellement leurs terriers-hutttes, une ou deux familles utiliseront chaque année la partie aval de la vallée, puis en coloniseront l'ensemble à partir de 2013.

La même année, les premiers indices de présence probable dénoncent une installation sur le Loir à hauteur de Villévêque, dans le Maine-et-Loire.

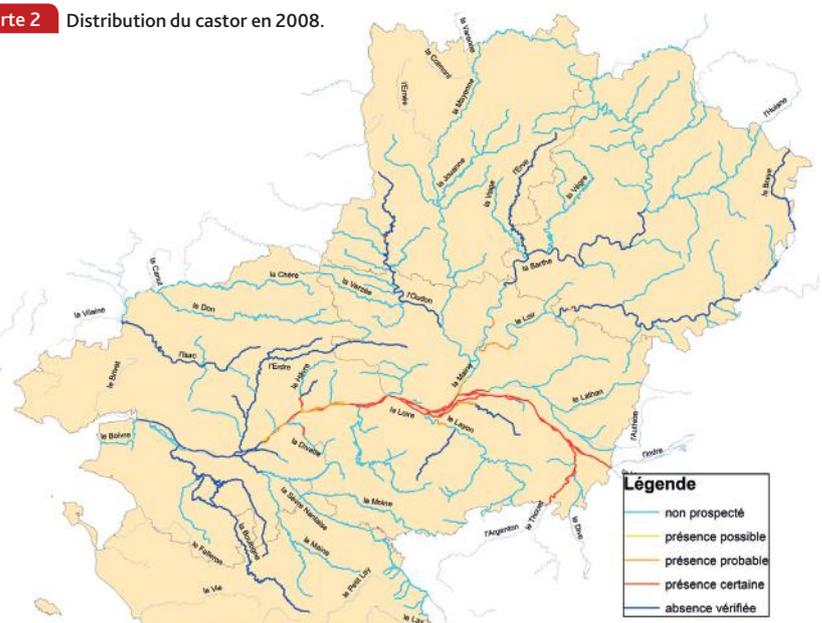
L'année suivante, sur l'Aubance puis le Layon apparaissent les prémices d'une installation, tandis que les rives de la Maine à hauteur de Sainte-Gemmes-sur-Loire sont utilisées comme garde-manger. En 2006, ces implantations sont confirmées, tandis qu'une dispersion erratique sans lendemain est signalée sur la Maine au niveau de Cholet. Cela signifie que le castor a tout de même parcouru plus de 60 km de rivière ou ruisseaux à partir d'un site de présence connue...

En 2008, toutes les implantations sur la Loire, le Louet, le Layon et le Thouet sont confirmées et le petit groupe présent sur le Loir angevin s'étoffe, les indices devenant plus abondants vers Villévêque et d'autres apparaissant plus en amont à Tierscé.

Cette année-là voit de nouveaux cours d'eau accueillir le castor : c'est le cas de la Divatte, affluent de la Loire rive gauche faisant office de frontière entre le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique, de la Sarthe angevine à Juvardeil et surtout de l'Oudon dans le sud-ouest mayennais. En juillet, un castor adulte est capturé dans une cage-piège destinée aux ragondins sur la commune de Livré-la-Touche et relâché sur place. C'est le premier castor mayennais, et il a parcouru près de 80 km depuis le plus proche point de présence certaine connu. Des indices de présence seront décelés sur l'Oudon jusqu'en 2012, mais en 2015 plus rien ne signale la présence du castor.

Par contre, en 2009, une implantation pérenne débute avec la découverte d'une

Carte 2 Distribution du castor en 2008.





▲ Castorin capturé dans une cage-piège à ragondins à Villiers-Charlemagne (Mayenne) le 15 septembre 2009.

2013 et 2014, années de consolidation

En 2013 et 2014, les prospections indiquent que partout les groupes s'étoffent : les terriers-huttes se multiplient, comme en Loire-Atlantique dans les marais de Goulaine ou sur le Hâvre, sur la Sarthe à Saint-Denis d'Anjou, sur la Mayenne à Origné, sur la quasi-totalité du cours du Loir. On rencontre plus de jeunes individus et des barrages apparaissent sur plusieurs ruisseaux aux abords des zones déjà occupées, preuve de la fixation de groupes familiaux. Fin 2014, les premiers indices de présence dans le département de la Vendée sont découverts sur la Sèvre nantaise.

En fin d'année 2014 toujours (Hurel, 2015), le castor est présent sur tout le cours de la Loire jusqu'à Nantes et il semble occuper toutes les niches favorables. Outre le Thouet, colonisé dès 1997, il a conquis à partir du confluent angevin la Maine, le Loir, la Sarthe jusqu'au Mans, la Mayenne de façon permanente jusqu'à Laval, plus épisodiquement jusqu'à Mayenne. Il occupe les parties aval de presque tous les affluents secondaires de la Loire : l'Authion, l'Aubance, le Layon et l'Hyrôme, la Romme, l'Èvre, le Hâvre, le Gobert, la Divatte, la Goulaine, la Sèvre nantaise (**carte 3**).

Un processus par étapes

Dans un premier temps, de 1987 à 2000, une dispersion des individus a eu lieu sur des distances longues, de l'ordre de plusieurs dizaines de kilomètres, sur le fleuve principal, avec une installation sur les sites apparemment les plus attractifs.

L'expansion s'est ensuite ralentie, et de 2000 à 2008, la densité d'individus sur le

hutte en février sur la Mayenne à Villiers-Charlemagne. Une famille s'est installée, et fin 2010 un adulte et un jeune sont capturés dans ce secteur dans des cages-pièges, puis relâchés sur place. Sur le Loir et la Sarthe angevins, les territoires connus s'étoffent vers l'amont. Sur la Loire, le castor occupe désormais les niches les plus favorables jusqu'à quelques encablures de Nantes.

En 2010 (Richier & Sarat, 2011), une tentative exploratoire est avortée sur la Verzée, affluent de l'Oudon, à la limite nord du Maine-et-Loire – les écorçages réalisés sur des peupliers n'ont peut-être pas été supportés par un riverain... C'est aussi en 2010 que sont découverts les premiers barrages de la région dans le Maine-et-Loire, à Saint-Rémy-la-Varenne et à Distré sur un petit affluent du Thouet.

En 2011, les principales évolutions touchent la rivière Sarthe : les castors ont passé la frontière du département et des bois coupés sont notés sur la partie aval de la Vègre et sur la Sarthe, à la limite aval du département de la Sarthe et en aval du Mans.

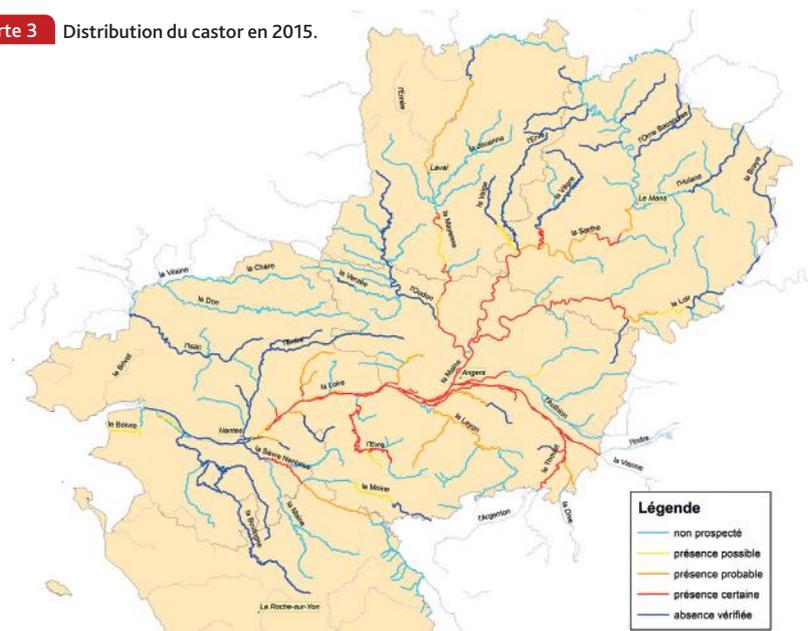
2012, année de colonisation tous azimuts !

En 2012, les castors ont remonté la Mayenne et des indices de présence ponctuent les rives de la rivière jusqu'en amont de la ville de Mayenne. En dessous de Laval, le territoire occupé n'évolue pas.

Dans la Sarthe, un début d'expansion vers l'amont se fait sur le Loir après 12 années de stabilité. Dans le Maine-et-Loire, le castor s'installe sur trois nouvelles

rivières : en rive droite l'Authion et la Romme, en rive gauche l'Èvre. En Loire-Atlantique, il réapparaît dans les marais de Goulaine après 9 ans d'absence, des indices de présence sont relevés sur la Sèvre nantaise au Pallet et à Clisson, un subadulte se retrouve en mars prisonnier des écluses des Champs-neufs à Frossay, à 25 km en aval de Nantes – libéré et relâché sur place, il s'est probablement éloigné des lieux. En août, un castor est percuté mortellement à Saint-Brévinles-Pins après avoir grignoté quelques saules. Il aura été fugitivement le plus occidental des castors de la région.

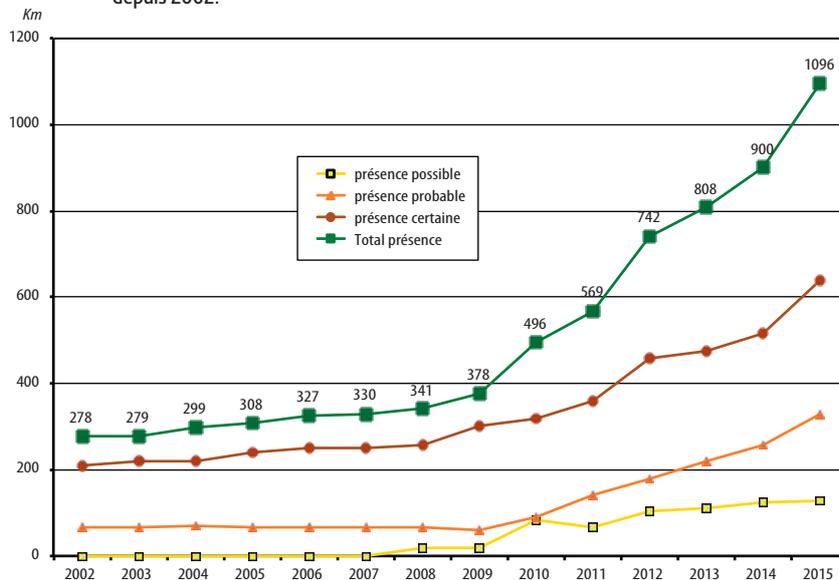
Carte 3 Distribution du castor en 2015.





▲ Les barrages sont des preuves de la fixation de groupes familiaux.

Graphique Évolution de la part du réseau hydrographique des Pays de la Loire colonisée par le castor depuis 2002.



cours de la Loire a augmenté. On retrouve dans ces premières étapes le modèle de colonisation décrit par Fustec *et al.* (2001) pour la période 1974-1999.

Après 2008, l'expansion de l'espèce a repris, d'abord sur les affluents de la Maine, puis sur l'ensemble des rivières du bassin (*graphique*). Elle se poursuit par un renforcement des peuplements sur les bassins colonisés.

Jusqu'où le castor peut-il encore aller ?

Dans un avenir proche, le castor peut conquérir de nouveaux espaces en gagnant les parties amont des bassins de la Sarthe, la Mayenne, le Loir, l'Oudon, l'Authion, le Layon, la Sèvre nantaise.

L'accès au bassin de l'Erdre au droit de Nantes lui permettrait d'atteindre la Vilaine et d'aborder la Bretagne *via* le canal de Nantes à Brest. Mais des écluses et un long tunnel sont pour lui un obstacle important.

De même, il rencontre des difficultés à passer en aval de Nantes, à cause des forts marnages et de la salinité de l'estuaire. Il pourrait cependant accéder au lac de Grand-Lieu, où il trouverait des conditions très favorables.

Remerciements

Le suivi de la population de castors nécessite de longues séances de prospections le long de cours d'eau parfois peu accessibles. Cet article se veut la compilation des résultats du travail de terrain de nombreux bénévoles d'associations naturalistes et des membres du réseau « Castor » de l'ONCFS, créé en 1987. ●

Bibliographie

- ▀ Dubrulle, P.-M. & Catusse, M. 2012. Où en est la colonisation du castor en France ? *Faune sauvage* n° 297 : 24-35.
- ▀ Fustec, J., Lode, T., Le Jacques, D. & Cormier, J.-P. 2001. Colonization, riparian habitat selection and home range size in a reintroduced population of European beavers in the Loire. *Freshwater Biology* 46: 1361-1371.
- ▀ Guillemot, B. 1986. Le bièvre en Touraine. *Ann. Bio. du Centre, Mammalogie* 1 : 153-162.
- ▀ Hurel, P. (coord.). 2015. *Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèses des connaissances 2014*. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire grandeur nature. 84 p.
- ▀ Jollivet, J.-P. 1986. *Castor fiber*. État des populations au printemps 1985 dans le département du Loir-et-Cher. *Ann. Bio. du Centre, Mammalogie* 1 : 145-150.
- ▀ Jollivet, J.-P. 1992. La réintroduction du castor en Loire : entre succès et abandon. XIV Coll. Fr. de Mamm. de la SFEPM. Introductions et réintroductions de mammifères sauvages. *Nature Centre. Ann. Bio. du Centre* T. IV : 59-65.
- ▀ Luglia, R. 2013. Le castor d'Europe (*Castor fiber*). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage, *Trajectoires* n° 7 : <http://trajectoires.revues.org/1130>.
- ▀ Pailley, M., Pailley, P. & Martin, H. 1991. Atlas des Mammifères sauvages du Maine-et-Loire. *Bull. Mauges Nature* 2. 112 p.
- ▀ Richier, S. & Sarat, E. (coord.). 2011. *Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèses des connaissances 2010*. Réseau Mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire grandeur nature. 84 p.
- ▀ Véron, G. 1992. Histoire biogéographique du castor d'Europe, *Castor fiber*. *Mammalia* 56 (1) : 87-108.